

Strasbourg, 24/03/06 CAHDI (2006) OJ 1

COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (CAHDI)

31^e réunion Strasbourg, 23-24 mars 2006

ORDRE DU JOUR

A. INTRODUCTION

- 1. Ouverture de la réunion par Mme Dascalopoulou-Livada, Présidente du CAHDI
- 2. Adoption de l'ordre du jour et approbation du rapport de la 30e réunion (Strasbourg, 19-20 Septembre 2005) CAHDI (2006) OJ1& CAHDI (2005) 19 prov
- 3. Communication du Secrétariat

CAHDI (2006) Inf 1 & Inf 5

- B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS
- 4. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI et demande d'avis au CAHDI CAHDI (2006) 1
- 5. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :
 - a. Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection
 - Observations présentées par la Pologne

CAHDI (2006) 2 CAHDI (2006) 9

- b. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme CAHDI (2006) 6 & 7
- Observations présentées par la Turquie

CAHDI (2006) 3

6 Pratique des Etats concernant les immunités des Etats

CAHDI (2006) Inf 3

7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères

CAHDI (2006) 13 CAHDI (2006) Inf 4

- 8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme CAHDI (2006) 12 & CAHDI (2004) 7*. 9* & 13*
 - Présentation du rapport par et échange de vues avec le Professeur lain Cameron,
 Université d'Upsala (Suède)

 Rapport
- 9. Publication de la pratique des Etats dans le domaine du droit international, proposition pour une nouvelle activité CAHDI (2005) 10

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

- 10. Règlement pacifique des différends :
 - a. Juridiction obligatoire de la Cour Internationale de Justice (CIJ) (Article 36(2))
 - b. Juridiction de la CIJ en vertu d'autres accords dont la Convention européenne pour le règlement pacifique des différends CAHDI (2006) 4
 - c. Chevauchement des juridictions des tribunaux internationaux

CAHDI (2006) 5

- 11. Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles et Convention européenne sur l'immunité des Etats
 - Rapport sur la consultation informelle des Parties à la Convention européenne sur l'immunité des Etats
- 12. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire :
 - 2^e Protocole à la Convention de la Haye pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé
- 13. Relation entre le droit des droits de l'homme et le droit international, y compris le droit international humanitaire : Echange des vues avec Professeur Martin Scheinin, Université Åbo Akademi, Finlande CAHDI (2006) 14
- 14. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI) Organisation de la 4ème Consultation Multilatérale du Conseil de l'Europe sur les implications de la ratification du Statut de Rome, septembre 2006
- 15. Mise en oeuvre et fonctionnement des Tribunaux établis par les Résolutions 827 (1993) et 955 (1994) du Conseil de sécurité des Nations Unies
- 16. Document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies

- Document de discussion soumis par la Suisse

CAHDI (2006) 11

17. Lutte contre le terrorisme - information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux CAHDI (2006) Inf 2

D. DIVERS

- 18. Date, lieu et ordre du jour de la 32^e réunion du CAHDI
- 19. Questions diverses
 - Participation d'un représentant du CAHDI au Groupe de Spécialistes sur les droits de l'Homme et la lutte contre le Terrorisme (DH-S-TER)

ORDRE DES POINTS A TRAITER (TENTATIVE)

	23 mars 2006	24 mars 2006
09h30	Points 1 - 7,9	Points 8, 11, 13, 18-19
12h45	Pause	Pause
14h15	Points 10, 12, 14-17	Réservé
18h00	Fin de session	
18h00	Réunion informelle des Parties à la Convention européenne sur	
	l'immunité des Etats – Salle 17	
19h00	Réception offerte par Monsieur l'Ambassadeur Per SJÖGREN,	
	Représentant Permanent de Suède auprès du Conseil de l'Europe,	
	3 Allée Spach	

^(*) Document disponible sur le site du CAHDI uniquement (<u>www.coe.int/cahdi</u>). Il ne sera pas distribué pendant la réunion.

Information supplémentaire ou information de référence publiée sur le site du CAHDI concernant ce sujet. Elle ne sera pas distribuée pendant la réunion.